# Observation et statistiques

# La construction neuve de logements fin juin 2019 Conjoncture en date réelle estimée

août 2019

En région Corse, l'estimation du nombre d'autorisations de construire est en hausse de 13,8% par rapport aux douze mois cumulés de l'année précédente. C'est la Haute-Corse, avec une hausse de 33,6% qui est à l'origine de cette augmentation sur l'ensemble de la Région alors que la Corse-du-Sud affiche une légère baisse de 1,3%. Les logements commencés affichent 22,4% d'augmentation sur la Région avec une nette différence entre les deux départements (45,2% de hausse pour la Corse-du-Sud contre seulement 1,8% pour la Haute-Corse).

# Les logements autorisés

Evolution du nombre estimé, cumulé sur 12 mois, des logements autorisés

Territoire	nombre	évolution			
		fin juin 19	fin mars 19	fin déc. 18	
Corse du Sud	3 200	-1,3%	-4,4%	-14,5%	
Haute-Corse	3 200	$33{,}6\%$	81,5%	33%	
Corse	$6\ 400$	13,8%	$28{,}1\%$	5,1%	
France métro.	$432\ 200$	-6,9%	-8,6%	-7,1%	

Au dernier mois est affecté la somme du nombre de logements autorisés de celui-ci et des 11 mois précédents. Le total obtenu est comparé avec celui obtenu pour le même mois de l'année précédente. Les séries ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

### Nombre estimé de logements autorisés par type et évolution

Logements	nombre	évolution	
		$\mathbf{Corse}$	France métro.
Total	6 400	13,8%	-6,9%
Individuels purs	1 850	$20{,}9\%$	-5,5%
Individuels groupés	1 400	37%	-1,2%
Collectifs et en résidences	3 150	2,7%	-8,5%

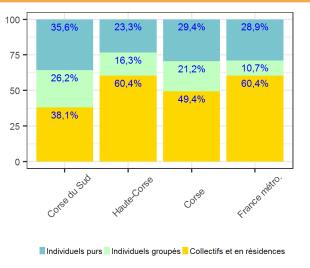


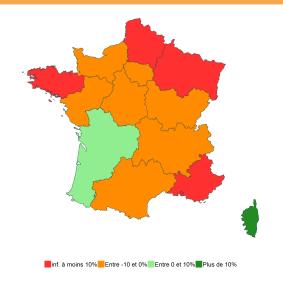


PRÉFÈTE DE CORSE

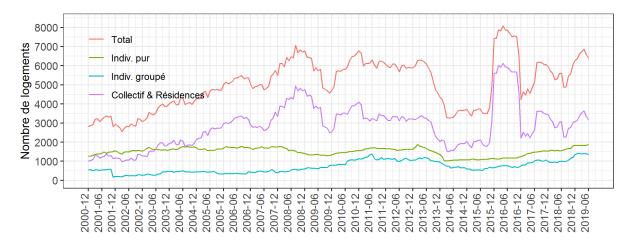


Evolution sur un an des logements autorisés par région métropolitaine

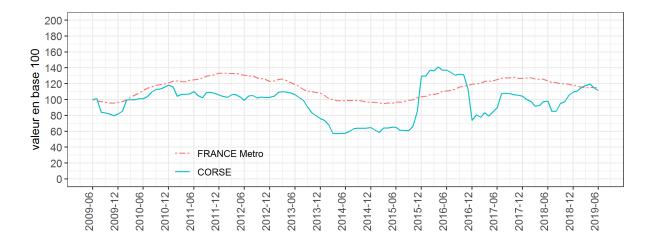




### Evolution du cumul des logements autorisés par type depuis le 1er janvier 2001



# Cumul des logements autorisés, comparaison avec la France métropolitaine



N.B: A chaque mois est affecté la somme des nombre de logements autorisés de celui-ci et des 11 mois précédents. La valeur 100 est fixée arbitrairement au 1er mois de la série (courbe sur 10 ans) et les courbes représentent les variations en volume pour la Corse et l'ensemble des régions métropolitaines, non corrigées des variations saisonnières.

# Les logements commencés

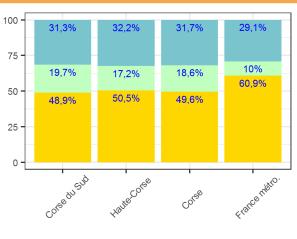
Evolution du nombre estimé, cumulé sur 12 mois, des logements commencés

Territoire	nombre	évolution			
		fin juin 19	fin mars 19	fin déc. 18	
Corse du Sud	2 750	$45,\!2\%$	$32,\!6\%$	$4,\!2\%$	
Haute-Corse	2 150	1,8%	-6,2%	-0.7%	
Corse	4 900	$22{,}4\%$	12,5%	1,9%	
France métro.	396500	-5,3%	-3,7%	-4,2%	

# Nombre estimé de logements commencés par type et évolution

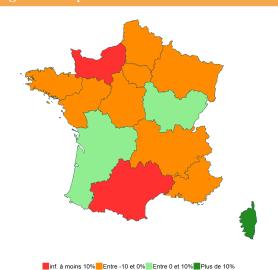
Logements	nombre	évolution	
		$\mathbf{Corse}$	France métro.
Total	4 900	$22,\!4\%$	-5,3%
Individuels purs	1 550	$12{,}7\%$	-7,4%
Individuels groupés	900	21,3%	-1,7%
Collectifs et en résidences	$2\ 450$	$29{,}9\%$	-4,9%

## Cumul des logements autorisés les 12 derniers mois, par type



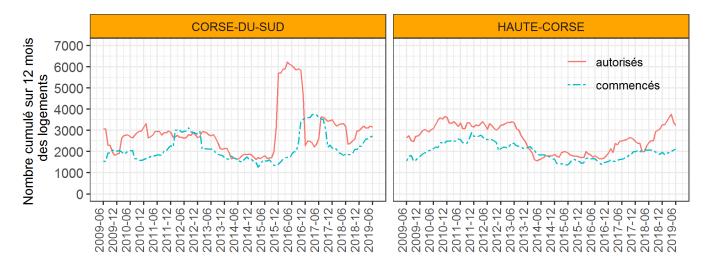
Individuels purs Individuels groupés Collectifs et en résidences

Evolution sur un an des logements commencés par région métropolitaine



Cumul des logements commencés, comparaison avec la France métropolitaine





### Méthodologie

Producteur de la donnée :

 $\label{eq:ministaria} \mbox{Ministère de la Transition \'ecologique et solidaire (MTES) - Commissariat g\'en\'eral au D\'eveloppement durable / Service de la donn\'e et des \'etudes statistiques (SDES)$ 

Retrouvez l'ensemble des publications du SDES sur le site :

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr et en particulier les résultats conjoncturels mensuels (France entière) dans la rubrique "Logement".

### Source:

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (état, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans le guide d'utilisation de la base téléchargeable sur le site Internet du SDES.

### Date des données : données brutes mensuelles du mois de juin 2019

### Définitions

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidences (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte.

Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

### Avertissement :

Les chiffres publiés sont des estimations, ils constituent des indicateurs de tendance et sont révisés régulièrement au fur et à mesure de l'alimentation de la base de données. Compte tenu de la faible taille de la région, ils sont particulièrement sensibles aux éventuels retards de prise en compte de programmes de logements collectifs.

Directeur de publication : Daniel FAUVRE (Directeur Régional) Rédaction et réalisation : François BASTELICA (Observatoire du logement) Conception : Murielle LETHROSNE, DREAL Centre Une production du Service Information, Connaissance et Prospective.





Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement 19, Cours Napoléon, CS 10006 20704 AJACCIO Cedex 9

Tél: 04 95 51 79 70 Fax: 04 95 51 79 89